



SÉJOUR / ETATS-UNIS

IMMERSION NEW-YORKAISE

ON AIME :

- Déjeuner croissière autour de la Statue de la liberté
- Explorer Central Park en vélo
- Traversée du pont de Brooklyn
- En apprendre davantage, selon vos envies, lors de la visite libre d'un musée.

Minimum 4 participants - maximum 14 participants

À PARTIR DE 2095€ PAR PERSONNE	DÉPARTS			DURÉE 6 JOURS / 4 NUITS
	15/04/22	17/06/22	23/09/22	
	29/04/22	29/07/22	30/09/22	
	06/05/22	05/08/22	28/10/22	
	27/05/22	19/08/22	16/11/22	

New York étonne par son gigantisme et envoûte par sa diversité. C'est une mégapole où tout se crée, où tout semble possible. C'est une ville où tout va très vite, où tout est tellement démesuré. New York, c'est la ville de toutes les cultures, de toutes les ethnies, de toutes les cuisines... Découvrez Harlem et les sons Gospel, Brooklyn, le quartier de Soho.

PROGRAMME

JOUR 1 – PARIS / NEW YORK

Envol à destination de New York.

A votre arrivée, transfert vers Manhattan et installation à l'hôtel Holiday Inn TS South ou M Social (ancien Novotel) pour quatre nuits.

Dîner libre.

JOUR 2 – NEW YORK

Petit déjeuner.

Départ pour la visite à pied de Manhattan (environ 2h30). Vous découvrirez Midtown Manhattan, Times Square et ses panneaux publicitaires géants illuminés, Broadway et le quartier des théâtres de New York, la 5ème Avenue avec le Rockefeller Center... Déjeuner croisière autour de la Statue de la Liberté. Puis avec votre guide, vous effectuerez une promenade à travers Chelsea jusqu'à la High Line, ancienne voie ferrée réhabilitée en chemin suspendu qui permet de longer tout l'ouest de Manhattan, et offre des vues spectaculaires sur la ville.

C'est une des promenades favorites des new yorkais le week-end, ponctuée d'espaces verts, de transats, d'expositions d'art temporaires, de tables pour pique-niquer... Un incontournable de la ville que vous pourrez parcourir à votre guise.

Montée au nouvel observatoire The Edge avant le retour à l'hôtel en métro.

Ouvert en mars 2020, il occupe les deux derniers étages de la nouvelle tour 30 Hudson Yards, dans le quartier d'Hudson Yards, dans l'Ouest de Midtown. Située au 100ème étage, à 345 mètres de haut, La plateforme d'observation vous offre une vue plongeante sur Manhattan et les alentours.

Outre une vue à 360° inédite sur New York, ce nouvel observatoire se veut aussi et surtout une expérience. Vous êtes invité à marcher sur un plancher de verre qui surplombe le vide. Et la pointe du « Sky Deck » a été conçue pour pouvoir accueillir une seule personne à la fois, entourée par les baies vitrées. Vertigineux ! Soirée et diner libres.



JOUR 3 – NEW YORK

Départ pour la visite de Harlem, la capitale noire de New York, où un petit déjeuner copieux « soul food » vous sera servi.

Situé au nord de Central Park, Harlem a longtemps été victime de sa mauvaise réputation due en grande partie à des émeutes raciales dans les années 60 et à un taux de criminalité record dans les années 70-80. Heureusement, les choses ont bien changé depuis ! Le quartier évolue et jouit aujourd'hui d'une formidable effervescence artistique et intellectuelle.

Vous verrez la cathédrale Saint John the Divine et l'université de Columbia. Vous flânerez sur la 125ème rue, l'artère principale de Harlem, passerez devant le théâtre d'Apollo qui a accueilli des grands noms de la musique noire tels que James Brown ou Michael Jackson. Puis vous assisterez à une messe Gospel dans une église (tenue correcte exigée). Déjeuner libre. Transfert à Central Park pour découvrir le poumon vert de la Big Apple lors d'une balade à vélo (2h, non accompagnée). Retour libre à l'hôtel. Dîner libre.

JOUR 4 – NEW YORK

Petit déjeuner.

Départ à pied et en métro pour découvrir le sud de Manhattan à travers le trépidant quartier de Wall Street et le nouveau World Trade Center, l'Oculus, le mémorial du 11 septembre, le Brookfield Place.

Transfert en ferry pour rejoindre Brooklyn et le quartier historique de DUMBO. Vous découvrirez cet ancien quartier industriel qui accueillait de nombreux entrepôts, transformés aujourd'hui en lofts, galeries d'art et nombreux commerces.

Pause désaltérante avant la traversée à pied du pont de Brooklyn, pont suspendu à 40 m au-dessus de l'East River, d'une longueur de 1052 mètres.

Transfert vers le quartier de Soho, déjeuner et après-midi libres puis retour libre à votre hôtel. En fin d'après-midi, rendez-vous avec votre guide et départ pour une agréable soirée. Balade dans Meetpacking District aux rues pavées et bâtiments de style post-industriel, Greenwich Village, Soho, Chinatown et Little Italy. Pause apéritif sur un rooftop avec vue sur Manhattan suivie d'un dîner dans le quartier de Little Italy.

Retour à l'hôtel en fin de soirée.



JOUR 5 – NEW YORK / FRANCE

Petit déjeuner.

Visite libre d'un musée au choix (MoMa, Guggenheim, MHN ou Metropolitan Museum of Art). Déjeuner libre. Selon votre horaire aérien, rendez-vous dans le hall de votre hôtel pour le transfert à l'aéroport. Envol à destination de la France.

Dîner et nuit à bord.

JOUR 6 – FRANCE

Petit déjeuner à bord. Arrivée en France.

BON À SAVOIR :

- Ce circuit est commun à plusieurs tour-opérateurs.
- Les pourboires sont de rigueur aux Etats-Unis, pensez-y dans votre budget.
- Les visites optionnelles se font indépendamment du groupe.
- Rendez-vous dans le hall de votre hôtel pour le départ des visites, sauf le jour 4, rendez-vous avec votre guide à Times Square.

EXCURSIONS OPTIONNELLES :

Empire State Building

Profitez d'une vue extraordinaire à 360° depuis le 86e étage de l'Empire State Building.

A partir de 58 €

Top of the Rock

Profitez d'une vue panoramique depuis le 70e étage du Rockefeller Center.

A partir de 55 €

Survol en hélicoptère

Prenez de la hauteur pour découvrir les monuments emblématiques de la Big Apple pendant 10 à 15 mn.

A partir de 220 €

Limousine, jazz et dîner

Un tour dans les rues de Manhattan en limousine avec une coupe de vin pétillant avant d'aller dîner dans un club de jazz. Une soirée inoubliable !

A partir de 390 €

Show à Broadway

Assistez à une représentation musicale : Chicago, The Phantom of the Opera, Mama Mia et bien d'autres encore.

A partir de 155 €

Ces excursions optionnelles sont à réserver avant votre départ, les prix "à partir de" sont indiqués par personne.

Dates de départs 2022
Tarifs par personne

Dates de départ	CIE	Hôtel holiday inn ts south	Hôtel M social
15 avril 2022	AF	2095€	2395€
29 avril 2022	AF	2095€	2495€
06 mai 2022	AF	2095€	2395€
27 mai 2022	AF	2095€	2595€
17 juin 2022	AF	2095€	2295€
29 juillet 2022	AF	2745€	2995€
5 août 2022	AF	2745€	2995€
19 août 2022	AF	2395€	2595€
23 septembre 2022	AF	2295€	2395€
30 septembre 2022	AF	2295€	2395€
28 octobre 2022	AF	2295€	2495€
16 novembre 2022	AF	2395€	2495€

Supplément Single 15 avril et 6 mai 2022	490 €	750 €
Supplément Single 29 avril 2022	490 €	820 €
Supplément Single 27 mai 2022	490 €	900 €
Supplément Single 17 juin 2022	490 €	550 €
Supplément Single 29 juillet 2022	470 €	680 €
Supplément Single 5 et 19 août 2022	470 €	600 €
Supplément Single Septembre 2022	650 €	750 €
Supplément Single Octobre 2022	650 €	820 €
Supplément Single Novembre 2022	650 €	600 €

Supplément twins (2 lits)	-	120€
Réduction triple* 15 et 29 avril, 6 et 27 Mai 2022	- 70 €	- 100 €
Réduction triple* Juin à août	- 70 €	- 50 €
Réduction triple* Septembre et octobre	- 120 €	- 100 €
Réduction triple* Novembre	- 120 €	- 50 €

Réduction quadruple* 15 et 29 avril, 6 et 27 Mai 2022	- 80 €	- 180 €
Réduction quadruple* Juin à août	- 80 €	- 100 €
Réduction quadruple* Septembre et octobre	- 140 €	- 180 €
Réduction quadruple* Novembre	- 140 €	- 100 €

*Chambres composées de 2 lits doubles.

Partez de votre région : supplément à partir de 120 € par personne, de certaines villes de province (à reconformer au moment de la réservation).

CE FORFAIT COMPREND :

- Les vols internationaux Paris / New York / Paris directs en classe économique avec Air France ou autre compagnie régulière.
- Les transferts mentionnés en transport privé.
- Les services d'un guide parlant français durant tout le circuit.
- Les visites et excursions mentionnées au programme.
- Un pass métro pour 4 trajets.
- L'hébergement 4 nuits à l'hôtel Holiday Inn TS South 3* ou M Social (ancien Novotel) 4* normes locales ou similaire.
- La pension selon programme incluant les boissons mentionnées.
- Les taxes locales sur les services inclus dans le prix.
- Les taxes d'aéroport internationales, 340 € de Paris (révisables).

CE FORFAIT NE COMPREND PAS :

- Les repas mentionnés comme libres.
- Les boissons non mentionnées au programme.
- Les visites et excursions optionnelles.
- Les dépenses de nature personnelle.
- Les pourboires aux guides et au chauffeur. Il est recommandé de laisser 5 \$USD par jour et par personne aux guides et 3 \$USD au chauffeur.
- Le port des bagages.
- Les frais d'autorisation ESTA (environ 14 \$US).
- Les assurances annulation, assistance/rapatriement, bagages.
- Le carnet de voyage : 28 € (pochette en tissu, étiquette bagage, petit guide et document de voyage).

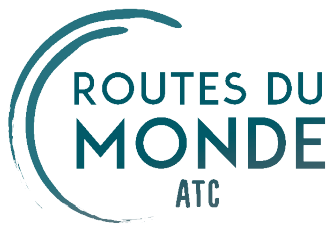
ACCOMPTE

Un acompte de 50% par personne sera demandé.

Bien prendre en compte les termes de résolution inscrits dans les condition de ventes.

NOTE IMPORTANTE :

Le descriptif du circuit doit être considéré comme idéal ; il est susceptible de modifications au regard de considérations indépendantes de notre volonté (modification de la grille aérienne ou d'horaires, jours de marché, conditions climatiques ou naturelles...).



CONDITIONS GENERALES :

Nos tarifs sont fluctuants, sujets à modifications en cas d'augmentation des prix du carburant ou du transport aérien.

Tous nos tarifs sont donnés à partir des indications de nos fournisseurs. Ils sont susceptibles d'être modifiés jusqu'à 30 jours de l'arrivée, principalement en fonction des taxes d'état et des taxes de séjour en vigueur, ainsi que du prix de l'essence.

Pour des raisons techniques, ce circuit ainsi que certains éléments du programme peuvent être modifiés ou remplacés.

IMPORTANT :

Dans le contexte actuel de pandémie de COVID-19, les conditions de voyage à l'étranger évoluent constamment et sont soumises aux mesures prises par chaque pays.

Les formalités administratives et sanitaires d'entrée et de sortie des territoires, ainsi que de circulation à l'intérieur du pays, sont susceptibles de changer à tout moment et sans préavis.

Il appartient à chaque voyageur de vérifier l'évolution des modalités de voyage jusqu'au jour du départ.

Il est obligatoire pour les ressortissants français de détenir un passeport électronique pour se rendre aux États-Unis ainsi que pour y transiter.

De plus, depuis le 12 janvier 2009, les ressortissants français devront avoir obtenu des autorités américaines, avant leur départ, une autorisation électronique d'entrée aux USA à remplir en ligne sur le site internet de l'ESTA (Système Électronique d'Autorisation de Voyage) <https://esta.cbp.dhs.gov>

Pour plus d'information, consultez le site : <http://www.office-tourisme-usa.com/formalites-etats-unis.php>

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSURANCES : ATC Routes du Monde n'inclut aucune assurance dans les tarifs des produits revendus (départs garantis, résidences partenaires à l'étranger, voyages ou séjours des Tours opérateurs) et recommande au voyageur de souscrire au moment de la commande un contrat d'assurance et/ou d'assistance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation (résolution) et/ou couvrant certains risques particuliers notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

En raison des circonstances sanitaires actuelles, ATC Routes du Monde recommande fortement de souscrire, au moment de l'inscription, une assurance optionnelle garantissant les risques COVID couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, l'assistance médicale liée aux risques COVID.

Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

TRANSPORT

Les horaires seront précisés en temps utiles avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire, elles peuvent augmenter sans préavis.

HEBERGEMENT

Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

PERSONNE A MOBILITE REDUITE

Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Transport aérien et PHMR :

Conformément au Règlement CE n°1107/2006 du 5 juillet 2006, si un participant présente un handicap ou une mobilité réduite requérant une attention particulière, en raison de son état physique, intellectuel ou de son âge, est tenu d'en informer ATC 48h avant l'heure de départ au plus tard. ATC pourra déconseiller ou refuser au participant présentant un handicap ou une mobilité réduite, la réservation d'un voyage incluant un transport aérien, dès lors que les exigences de sécurité ou la configuration de l'aéronef rendent le transport impossible.

FORMALITES

Il est essentiel de vous tenir informé des formalités de police et de santé du pays visité au moment de votre réservation puis de votre départ.

Pour chaque pays, le ministère des Affaires Etrangères (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseilsaux-voya-geurs>) publie des fiches conseils aux voyageurs sur son site internet. Vous y trouverez les dernières recommandations notamment en matière de sécurité, formalités et santé.

Il vous appartient de vérifier la validité de vos documents de voyage et de vos vaccinations, ainsi que de faire les éventuelles démarches nécessaires dans les délais impartis. Vous êtes invité à vous tenir informé, jusqu'au départ des risques politiques, météorologiques et sanitaires pouvant survenir sur la destination.

Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter le consulat ou l'ambassade des pays de destination. Les informations ci-dessous sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

POLICE

Formalités pour les ressortissants de l'Union Européenne :

Passeport en cours de validité obligatoirement après la date de retour en France.

Il faut également une Autorisation de Voyage Electronique. L'ESTA peut être obtenue en répondant aux questions posées sur le site Internet <https://esta.cbp.dhs.gov/> (multilingue), seul site habilité par les autorités américaines et permettant un paiement en ligne par carte bancaire.

La demande d'autorisation peut être déposée à tout moment avant le voyage. Le ministère américain de la sécurité intérieure (Department of Homeland Security) recommande cependant d'effectuer cette formalité au moins 72 heures avant le départ.

Le formulaire est à renseigner en langue anglaise, mais les instructions sont disponibles en langue française.

Mineurs : Nous recommandons vivement de munir le mineur non-accompagné par ses représentants légaux d'une copie de son livret de famille. Formalités spécifiques : Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, nous vous informons que les mineurs résidant en France et voyageant sans être accompagné par ses représentants légaux, doit être muni en plus de son passeport en cours de validité après la date de retour en France, du formulaire d'autorisation de territoire : CERFA n°15646*01 à télécharger : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa*15646.do

SANTE :

Suivant le pays de destination où vous avez décidé de vous rendre, vous devez accomplir des formalités sanitaires (obligatoires ou conseillées). Aussi, nous vous recommandons de vous tenir informé sur votre voyage, dès votre projet de voyage établi (certaines vaccinations devant avoir lieu plusieurs mois avant le départ pour une efficacité optimale) et jusqu'à votre départ (aux fins de connaître les risques sanitaires dans le pays de destination). Nous vous recommandons notamment la consultation d'un médecin mais également la consultation du site suivant : <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

Le pass vaccinal est exigé pour les voyages au sein de la France hexagonale, sans correspondance de ou vers l'étranger. Retrouvez les informations sur le pass vaccinal via <https://www.gouvernement.fr/le-pass-vaccinal-mode-d-emploi>. Pour les voyages à l'étranger, seules les conditions d'entrée de votre pays de destination finale s'appliquent et auxquelles il conviendra de vous conformer. Se renseigner sur : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>.

De même, il est de votre responsabilité de vous informer au préalable sur les éventuelles restrictions et conditions de retour en France. Dans tous les cas, la réalisation des tests RT-PCR à destination et pour le retour en France relève de la responsabilité du voyageur, et son coût reste à votre charge.

Les mesures dans les transports :

Jusqu'à nouvel ordre, le port du masque est obligatoire dans les gares et aéroports français et la majorité des aéroports étrangers ainsi qu'à bord des trains et avions, pour toute la durée du voyage. Attention ! La majorité des compagnies aériennes exigent le port d'un masque dit « chirurgical ». Les masques en tissu dits « grand public » ne sont pas acceptés à bord. Vous devez être en possession de vos propres masques. Le nombre de masques doit être adapté à la durée du vol (temps passé dans l'aéroport inclus).

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du ministère français de la santé qui publie des informations et recommandations sur les risques sanitaires du ou des pays de votre voyage sur le site <https://www.santé.gouv.fr>

Condition d'entrée sur le territoire américain (à la date d'édition de ce document) :

Depuis le 8 novembre 2021, les voyageurs de 18 ans et plus à destination des États-Unis par voie aérienne doivent obligatoirement présenter une preuve de vaccination complète pour être autorisés à embarquer, sauf s'ils sont de nationalité américaine, résidents légaux permanents ou immigrants et quelques autres exceptions très limitées. Les transits par le territoire américain sont également concernés par cette obligation vaccinale.

En outre, la présentation d'un test virologique négatif au Covid-19 (PCR ou antigénique) réalisé pas plus de 1 jour avant le voyage est obligatoire pour tous les voyageurs à compter du 6 décembre 2021, quels que soit leur nationalité et leur statut vaccinal (ex : pour un vol partant le vendredi à 13h00, il faudra présenter un test effectué dans la journée du jeudi).

Il existe un nombre très restreint d'exceptions à l'obligation de vaccination pour les ressortissants étrangers. Il s'agit notamment des enfants de moins de 18 ans, de participants à certains essais cliniques sur le vaccin contre le COVID-19, des personnes présentant des contre-indications médicales aux vaccins, des personnes devant voyager pour des raisons d'urgence ou humanitaires (avec une lettre émise par le gouvernement des États-Unis confirmant le besoin urgent de voyager), des personnes voyageant avec un visa non touristique en provenance de pays où la disponibilité des vaccins est faible (comme déterminé par les CDC), et d'autres catégories très limitées. Les personnes bénéficiant d'une exception devront généralement attester qu'elles se conformeront aux exigences de santé publique applicables (test dans les 3 à 5 jours après l'arrivée, auto-isolement de 7 jours), y compris, à de très rares exceptions près, l'obligation de se faire vacciner aux États-Unis si elles ont l'intention d'y rester plus de 60 jours.

Les enfants de moins de 18 ans sont exemptés de cette obligation de vaccination mais doivent néanmoins présenter, comme les adultes, un test virologique négatif au Covid-19 (PCR ou antigénique) réalisé pas plus de 1 jour avant le voyage s'ils sont âgés de 2 ans et plus.

Par ailleurs, tous les voyageurs devront remplir, avant de voyager, une attestation relative à leur statut vaccinal et à l'obligation de test.

Mesures en vigueur sur le territoire américain (à la date d'édition de ce document) :

Les mesures suivantes, dont la violation est passible de sanctions administratives et/ou pénales, restent en vigueur. Le port du masque est obligatoire ainsi que la vaccination pour faire les activités.

CONDITIONS GENERALES & PARTICULIERES DE VENTE Pour ce voyage, les conditions de vente de notre partenaire se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne les frais d'annulation.

CONDITIONS DE VENTE

Americo intervient en qualité d'organisateur au sens des dispositions de l'article L211-14 du code de tourisme.

CONDITIONS GÉNÉRALES :

Nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques françaises ainsi que des lois et réglementations en vigueur au 01 Mai 2023. Nos prix peuvent varier à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte de l'inflation :

- Des taxes ou cotisations sur les services de voyage compris dans le contrat imposées par un tiers qui ne participent pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports ; Les taxes aéroportuaires sont soumises à variation selon les décisions des autorités concernées. Elles sont indiquées à titre indicatif dans les conditions particulières à leur montant en vigueur au moment de la rédaction de la présente brochure. Les taxes de territoire dans certains pays sont à régler sur place en monnaie locale ou en Dollar US. Les taxes d'aéroport et de sécurité peuvent varier en cours d'année selon des décisions gouvernementales indépendamment de nos vœux et nous vous verrons dans l'obligation de les supporter si besoin est. Le voyageur devra à payer à AMÉRICO toutes nouvelles taxes exigées et toutes augmentations de taxes existantes en plus du prix mentionné, détaillées par les Gouvernements français et des pays visités ou par tout autre organisme National ou local de la zone.

- Du coût des carburants : le coût de carburant peut influer à la hausse comme à la baisse sur le montant de la surcharge carburant imposée par les compagnies aériennes. Le coût du carburant est susceptible d'évoluer selon deux facteurs : le coût de carburant en lui-même d'une part et le parité euro - USD d'autre part, les compagnies aériennes étant leur carburant en USD. Le carburant d'aviation utilisé est le Jet Kerosene Class CF NWE. La surcharge carburant des compagnies aériennes figure sur la ligne code YC ou YR. Cette surcharge évolue selon une équation définie selon la compagnie aérienne et dont AMERICo n'a pas connaissance. Cette surcharge n'est pas remboursable en cas d'annulation quel que soit le motif. De même, le coût de carburant (sauf) peut influer sur le tarif pour la partie transport en bus de nos clients. Nos prix sont donc susceptibles de varier en fonction de l'évolution du coût du carburant.

- À noter qu'un supplément de 200 € par personne s'applique pour toute demande de départ anticipé ou de retour anticipé sur nos clients. Les tarifs pour le dossier "sans transport" sont de 50 € par personne.

- Les cours des devises : les variations des taux de change et notamment du EUR et du CAD peuvent influer à la hausse comme à la baisse sur le prix total du voyage. Toute variation de prix découlant d'une variation de taux de change sera intégralement répercussée dans le prix de vente de voyage. La fluctuation des devises ne déprime que sur les prestations qui elles sont facturées en devises.

- Toute hausse de prix sera communiquée par écrit via leur agence de voyage au plus tard 21 jours avant la date de départ. Aucune hausse de prix ne pourra intervenir dans les vingt jours précédant le départ. Pour toute hausse supérieure à 25% du prix du voyage, le voyageur aura droit 5 jours à la possibilité de résilier sans frais son contrat. Toute autre hausse de prix inférieure à 25% du prix total du voyage et non exceptée par le client entraîne la fluctuation des frais d'annulation selon le barème fixé ci-après. Malgré toute fluctuation possible à la rédaction de cette brochure, des erreurs d'édition peuvent se glisser. Dans ce cas, le prix exact est indiqué lors de la réservation et confirmé par écrit.

CONDITIONS DE RÉSERVATION ET DE MODIFICATION :

Les demandes de réservations sont prises en compte uniquement les jours ouvrables de lundi au vendredi de 9h à 18h.

FRAIS STANDARDS DE RÉSERVATION :

En dehors de nos sites à l'article L211-14 du code de tourisme les frais de réservation standard suivants seront appliqués à compter de la confirmation de réservation.

Pour les clients accompagnés
Jusqu'à 61 jours avant le départ : 200€ de frais par personne
Entre 60 et 31 jours avant le départ : 50 % de prix total du voyage par personne.
Entre 29 et 8 jours avant le départ : 75 % de prix total du voyage par personne.
A partir de 7 jours avant le départ et en cas de non-présentation : 100 % du prix total du voyage par personne.

Ces frais de réservation spécifiques peuvent s'appliquer pour les départs spéciaux (comme Noël de fin d'année, fêtes des morts, etc.) nous consulter.
Les frais d'attente sont non modifiables non remboursables une fois émis.
Ce coût de la part de 100€ du montant de billet d'air (y compris carburant inclus) seront reversés.

Ces frais de réservation ont été établis conformément aux dispositions L211-14 du code de tourisme et tiennent compte de la date à laquelle intervient la réservation, des économies de cette et des revenus escomptés du fait de la mise à disposition des services de voyage concernés.
En application des dispositions de l'article L211-14 du code de consommation, les taxes aériennes dont l'assiette procède de l'embarquement effectif du passager sont remboursables sur demande du passager auprès de la compagnie aérienne. Il s'agit des taxes CWT (taxe d'aéroport) et CPT (deuxième passager).

CHANGEMENT DE NOMS :

Le changement de nom d'un ou plusieurs passagers entraîne obligatoirement le fait suivant à la charge du voyageur au titre de la modification qui elle entraîne :

De 30 jours avant le départ à l'expiration des billets : 50 €
Après émission : modification possible moyennant des frais imposés par la compagnie aérienne qui vous seront communiqués au moment de la modification. La date d'émission (entre 30 et 15 jours avant le départ) selon la législation d'Amérique, notamment en fonction des impératifs de la compagnie aérienne. Dans tous les cas, il le fait est émis nos représentants l'intégralité des frais relatifs par la compagnie aérienne. Aucune modification de nom ne pourra être acceptée directement à l'aéroport. Toute demande de modification devra être reçue par AMERICo les jours ouvrables de lundi au vendredi de 9h à 18h. Toute annulation et changement de nom de participant doit être notifié d'une modification écrite. Il en est de même pour un ajout de participant) dont les réservations ne seront confirmées que dans la limite des places disponibles.

NOMBRE MINIMUM D'INDIVIDUS :

Nos circuits accompagnés sont garantis à partir de 10 personnes minimum (sauf mention contraire). En deçà de ce minimum, nous nous réservons le droit, soit d'annuler le circuit à 60 jours du départ, soit de proposer une autre date en prévenant le voyageur ou son agence de voyage par mail.

LE PROGRAMME :

Le descriptif du circuit doit être considéré comme tel : il est susceptible de modification au regard de considérations indépendantes de votre volonté (modification de la grille aérienne ou d'horaires de trains, jour de marché, conditions climatiques ou naturelles...). Tout sera fait pour respecter le programme inscrit.

RESPONSABILITE INFORMATIONNELLE :

AMERICo ne peut garantir aucune demande spécifique concernant les visas, l'assurance et le transport et ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de toutes complications survenant à la suite du non-respect de cette indication. Les billets mentionnés dans nos programmes peuvent être annulés par des décisions de catégories identiques de autorités. L'agence devra alors se délier de ce qui relève la catégorie des billets et leur classement touristique selon les normes du pays d'accueil soit contractuel et considéré comme l'un des éléments essentiels de voyage au sens de l'article L211-13 du code de tourisme. Par conséquent, seul un changement d'hôtel dans une catégorie inférieure à celle prévue au contrat pourra ouvrir droit à dédommagement pour le client.

FORMALITÉS :

Il est de la responsabilité du voyageur de s'informer des formalités de police et autres nécessaires à l'entrée de chaque pays prévu au programme pour chacun de ses participants. AMERICo ne peut être tenu responsable dans le cas où il client ne serait pas en mesure de satisfaire aux conditions de validité de police ou de douane. Il appartient au voyageur de s'informer des formalités pour les passagers de nationalité étrangère. Pour les mineurs, les parents sont tenus d'avoir en leur possession des documents en règle. Les frais et pénalités doivent être supportés par le passager. Il est ici rappelé que le code de tourisme fait obligation à l'agence de voyage d'informer ses clients des formalités de police et autres pour le franchissement des frontières. Il appartient en conséquence à l'agence de voyage de se conformer à cette réglementation y compris pour les passagers ressortissants d'un des membres de l'Union Européenne.

MODIFICATIONS DES HORAIRES, RETARDS ET ANNULATIONS DU FAIT DES TRANSPORTEURS :

AMERICo agissant en qualité d'intermédiaire entre le voyageur et le transporteur peut être amené à informer le voyageur par écrit très peu de temps avant le départ d'une modification d'horaires ou de date qui est imposée par le transporteur. Dans le cas où cette modification intervient après la signature du contrat mais avant le date de départ, AMERICo sera tenu de vous en informer par écrit. Aucun remboursement ou indemnisation ne pourra intervenir dans le cas où les horaires imposés par les transporteurs aériens, maritimes ou terrestres, entraînent une réduction ou une prolongation du voyage inférieure à 24 heures par rapport à l'horaire prévu. La société AMERICo répond en tant qu'intermédiaire de son droit de droit de voyage sans toutefois être tenue responsable des cas particuliers de cas de force majeure ou de lit de force. Conformément au règlement CE 261/2004, la Compagnie aérienne est seule responsable de obligations découlant dudit règlement que le vol soit accompli dans le cadre d'un forfait touristique (au sens de la réglementation en vigueur) ou non.

Les horaires de vol qui seraient communiqués par votre demande avant la réception de la confirmation ne seront à titre indicatif seulement et seront susceptibles de modifications. Nous ne pouvons être tenus responsables d'un changement d'horaires suite à la réservation et la confirmation définitive. Par ailleurs, nous vous informons que dans le cadre du forfait touristique à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.

CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX TRANSPORTS AÉRIENS :

Les fournisseurs aériens nous obligent à signaler que toute place, émise dans le cadre de ce voyage ne peut être remboursable, même dans le cas de report d'une date à une autre. De plus, en raison de l'instabilité des tarifs aériens et suite à des événements indépendants de notre volonté (grèves, incidents techniques ou autres) des retards peuvent se produire. Conformément aux conventions internationales, les correspondances ne sont pas garanties. Aucune indemnisation ne pourra être accordée. Le nom de l'aéroport, lorsque le prix émis est en correspondance plusieurs, est généralement cité à titre indicatif et peut être soumis à des modifications éventuelles pour des raisons de sécurité, de conditions météorologiques ou d'impédiments techniques ou administratifs, sans que celles-ci puissent donner lieu à un dédommagement lorsque ces modifications ont été portées à la connaissance du voyageur avant le départ.

RECLAMATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 du code de tourisme, tout problème lié à une inadéquation de une mauvaise exécution des prestations doit impérativement être signalé sur place auprès de notre représentant local lors du départ. Toute réclamation doit être adressée dans les meilleurs délais après le départ, accompagné des pièces justificatives. À l'agence de voyage dans laquelle le voyageur a contracté son voyage, ou directement au service client d'AMERICo. Aucune réclamation introduite plus de deux ans après le voyage ne sera recevable. En tant que membre du PAFET et de SNTC et conformément à l'article L611-1 du code de la consommation, AMERICo informe le client qu'il peut en l'absence de réponse satisfaisante, saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur le site www.mtv.fr. Les consommateurs résidents au sein de l'Union Européenne ont la possibilité d'introduire leur réclamation sur le plateforme de règlement des litiges en ligne à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/> et en renseignant comme adresse de contact : info@americo.fr.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET IMPRÉVUS :

Une circonstance exceptionnelle et imprévisible est un événement extérieur aux parties, dont le caractère imprévisible et harmonisable qui empêche, soit le voyageur, soit l'accomplissement de l'obligation soit le défendeur, soit les deux parties de servir correctement d'effectuer toute ou partie des services de voyage prévus par le contrat. Il en sera ainsi, en cas d'événements, insurrection, problèmes géographiques édictés par les autorités publiques ou gouvernementales, conditions climatiques, géographiques, aériennes ou politiques, ou le fait de destruction ou de transit ou à l'initiative individuelle de ce lieu, susceptible d'avoir des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. La faculté de résiliation du contrat édictée par l'article L211-14 du code de tourisme est appréciée au regard de critères objectifs et indépendants des parties sur le bus « notamment de recommandations du Ministère français des Affaires Étrangères.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :

L'objectif des prestations de voyage assurées par le voyageur nécessite la collecte par AMERICo de certaines données personnelles, notamment celles relatives à l'identité et au numéro de passeport de chacun des voyageurs afin que le transfert de ces données en dehors de l'Union européenne soit possible et/ou aux autorités locales dans le pays de destination des voyageurs. La collecte et le transfert de ces informations sont nécessaires à l'exécution des prestations. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018, le voyageur dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression de données personnelles le concernant après demande écrite.